

Connaître la réglementation : production et commercialisation des huiles essentielles

Objectifs de la formation

S'approprier la réglementation en ce qui concerne les huiles essentielles, en particulier la commercialisation pour la vente directe

Déroulé

VISIOCONFERENCE

Mardi 24 novembre de 9h00 à 12h30

Jeudi 26 novembre de 9h00 à 12h30

Infos complémentaires



• AGRIBIO 04 •
Les Agriculteurs Bio des Alpes
de Haute-Provence

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Village Vert- 5 Place de Verdun
04300

FORCALQUIER

Tel. 04 92 72 53 95

<https://www.bio-provence.org/Programme-de-formation-automne-hiver-2020-2021-Agribio4-et-Agribio05?structure=8&type=publications>

N° d'organisme de formation :

<https://www.bio-provence.org/Agribio-04>

Dates, lieux et intervenants

24 nov 2020

09:00 - 12:30 (7hrs)

Visioconférence

04300

Charlotte BRINGER-GUERIN (CIHEF), chargée d'affaires réglementaires

Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform>

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))